Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Mission des systèmes d'informations des ressources humaines** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/MISIRH/2021-718** **29/09/2021**

Date de mise en application : 29/09/2021
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Préparation du déploiement généralisé de l'outil Estève, relatif à la dématérialisation des comptes rendus d'entretiens professionnels.

Destinataires d'exécution
Administration centrale DRAAF - DAAF - DRIAAF Etablissements d'enseignement supérieur agricole publics Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Etablissements publics nationaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles IGAPS (RAPS) Organisations syndicales (pour information)

Résumé : Dématérialisation des comptes rendus d'entretien professionnel – Organisation du déploiement généralisé de l'outil Estève dans les services du Ministère chargé de l'Agriculture- Recueil des responsables locaux de campagne dans Estève.

Une expérimentation de dématérialisation des comptes rendus d'entretiens professionnels a été engagée et mise en œuvre en 2020 et 2021 dans certaines directions et services du ministère de l'agriculture.

Elle s'est appuyée sur l'application interministérielle ESTEVE (Evolution du Système de Traitement de l'EValuation dématérialiséE) qui permet une simplification du processus de validation, une exploitation facilitée des données saisies et un pilotage plus efficace des campagnes d'évaluation.

La note de service relative à la campagne des entretiens professionnels portant sur l'année 2020 (réf. SG/SRH/SDCAR/2021-105 du 10/02/2021) a annoncé la généralisation de l'utilisation de l'outil Estève pour les catégories de personnels concernés par la prochaine campagne, qui démarrera en janvier 2022.

Cette généralisation concerne les services d'administration centrale, les D(R)AAF, les EPLEFPA et les établissements d'enseignement supérieur.

Cette note de service a pour objectif de rappeler les fonctionnalités globales de l'outil, de présenter les actions préalables à mettre en œuvre avant l'ouverture de la campagne, et de préciser l'accompagnement proposé par le Service des Ressources Humaines aux responsables RH de proximité des services.

Ne sont pas concernés par cette note de service, les services ayant déjà expérimenté Estève en 2020 et 2021, et qui, de fait, ont déjà bénéficié d'un accompagnement lors du déploiement.

Une revue plus détaillée des différentes fonctionnalités de l'outil et des modalités de son utilisation sera présentée dans le cadre de la note de service organisant la campagne 2022 qui paraîtra en novembre 2021.

1. Présentation de l'outil Estève

Estève a pour objectif d'améliorer les processus de travail des gestionnaires RH et la qualité de service rendue aux agents et évaluateurs, notamment :

- Limiter les saisies manuelles grâce à une reprise automatique des données d'une année sur l'autre ;
- Optimiser les validations successives par un processus de signature électronique par l'ensemble de la chaîne hiérarchique ;
- Améliorer le pilotage des campagnes par les gestionnaires RH et les responsables de structures qui disposent de données statistiques sur l'état d'avancement des campagnes ;
- Permettre aux données résultantes du CREP d'être exploitées de manière optimale dans les processus RH et d'améliorer le traitement des besoins de formation exprimés par l'agent lors de l'entretien ;
- Aider à la préparation des entretiens en mettant à disposition dans l'outil la documentation nécessaire, avec la possibilité de déléguer ou non à l'agent la préparation du compte-rendu.

Estève reprend le déroulé d'un compte rendu d'entretien professionnel et s'utilise tout au long de la campagne d'entretiens professionnels, de la préparation du compte rendu d'entretien (CREP) et sa signature par le responsable hiérarchique direct (N+1) de l'agent, jusqu'à son visa par l'autorité hiérarchique (N+2).

Cette dématérialisation des comptes rendus d'entretiens professionnels ne modifie ni le processus d'évaluation, ni le cadre juridique existant qui continue à s'appliquer de manière identique à tous les agents concernés.

L'outil « Estève » est une application web interministérielle, compatible avec les navigateurs Mozilla FireFox et Edge Chromium, et accessible via le RIE (Réseau Interministériel de l'Etat).

La connexion s'effectue par la saisie de l'adresse mél, comme identifiant de connexion, complétée par un mot de passe initialisé par l'agent lors de la première utilisation.

Estève est utilisé par 185 000 agents de la fonction publique en 2021 qui ont fait part de leur satisfaction à recourir à un outil convivial, facile, intuitif, qui permet de consacrer davantage de temps à l'entretien professionnel, acte de management fondamental.

2- Préparation de la liste des agents évaluables par service

Estève n'est relié à aucun système d'informations des Ressources Humaines. Préalablement au démarrage de la campagne, il est donc prérequis de :

- Constituer la liste des agents évaluables de chaque service, avec leurs données RH ;
- Attribuer à chacun d'entre eux le responsable hiérarchique en charge de son entretien ;
- Indiquer l'autorité hiérarchique qui validera le compte-rendu final.

Le Service des Ressources Humaines (MISIRH) propose d'accompagner chaque structure pour la constitution de sa liste d'agents, à travers les actions suivantes :

1. Extraction par la MISIRH des agents avec leurs données administratives à partir du SIRH RenoiRH dans un tableur ;
2. Transmission de ce tableau à chaque service, qui devra vérifier cette liste, la compléter, en indiquant l'adresse mél de chaque agent, l'adresse mél du supérieur en charge de l'entretien ainsi que celle de l'autorité hiérarchique, et en précisant le modèle de CREP, en fonction du corps de l'agent (par exemple, modèle commun du MAA, modèle IPEF, modèle administrateur civil). Le tableau complété et fiabilisé devra ensuite être renvoyé au Service des Ressources Humaines à l'adresse fonctionnelle **deploiement-esteve.sg@agriculture.gouv.fr** .
3. Importation par la MISIRH de la liste des agents dans Estève pour chaque service.

La liste des agents importés sera modifiable ensuite, autant que de besoin par les gestionnaires RH de chaque service, en charge du pilotage de leur campagne dans Estève, avant l'ouverture et pendant la campagne d'évaluation.

Afin de réaliser cette opération, **il est demandé à chaque service de désigner un responsable local de campagne (RLC) dans Estève**. Celui-ci sera l'interlocuteur principal du Service des Ressources Humaines (MISIRH), et coordonnera pour son service le lancement et le suivi de la campagne dans Estève.

Le nom de l'agent désigné doit être communiqué par mél à la Mission des Systèmes d'information des Ressources Humaines (MISIRH), **avant le 11 octobre 2021**, en écrivant à l'adresse **deploiement-esteve.sg@agriculture.gouv.fr.** Cet agent recevra ensuite un mél de confirmation d'habilitation à l'outil Estève au cours du mois d'octobre.

Les listes des agents complétées et fiabilisées devront être renvoyés à la MISIRH **avant le 17 novembre 2021**, à la même adresse mél.

Toute question sur les travaux préparatoires devra être adressée à la MISIRH également par cette adresse fonctionnelle.

3- Accompagnement proposé aux responsables locaux de campagne et aux gestionnaires RH de proximité

Le Responsable Local de campagne (RLC) est chargé d'initialiser et de superviser la campagne d'évaluation professionnelle dans Estève sur son périmètre dans le délai défini par la note service relative à la campagne d'évaluation.

Il gère les habilitations des acteurs RH de proximité en charge de la consolidation et de la mise à jour de la liste des agents et de leurs données administratives, après l'import initial effectué par la MISIRH, ainsi que de l'ouverture de la campagne aux encadrants.

En fin de campagne, ces acteurs RH peuvent exporter globalement les compte rendus (CREP), ainsi que le bilan des formations suivies et souhaitées.

La Mission des Systèmes d'information des Ressources Humaines (SRH/MISIRH) met à disposition des sessions de formation de 2 heures destinées à tous les acteurs RH de proximité (responsable local de campagne et gestionnaire RH). Ces sessions se dérouleront à distance sous forme de e-formation avec utilisation possible d'une base école.

Les demandes d'inscription à ces sessions doivent être envoyées par mél à l'adresse **deploiement-esteve.sg@agriculture.gouv.fr**, **avant le 21 octobre 2021**, en précisant les nom et prénom, le service d'appartenance. Le planning de ces e-formations sera communiqué ultérieurement.

La Mission des Systèmes d'information des Ressources Humaines (MISIRH) se tient, si besoin, à la disposition des services pour organiser ponctuellement des réunions d'information à l'attention des responsables hiérarchiques et de leurs agents afin de leur présenter le processus dans Estève. Des modules d'e-formation leur seront également proposés.

Pour toute information complémentaire relative à l'utilisation d'Estève, des guides utilisateurs et des pas à pas sont disponibles sur l'intranet, via le lien http://intranet.national.agri/L-entretien-professionnel. Une nouvelle version de ces documentations, incluant les nouvelles évolutions (dont la possibilité de déléguer la rédaction du CREP à l'agent) sera mise en ligne en fin d'année et précisée dans la note de service relative à la campagne 2022.

Le chef du service des ressources humaines,

Xavier MAIRE